

Les États de l'UEMOA font un grand pas vers un transfert de 20% des recettes budgétaires aux Collectivités territoriales

Porto-Novo obtient le financement d'un demi-milliard de Francs CFA pour la mise en œuvre d'un projet

N° 827 du Mardi 06 Juin 2023

Le **Municipal** 500 FCFA

HEBDOMADAIRE BÉNOIS D'INFORMATIONS ET D'ANALYSES SUR LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT À LA BASE
RCPC N° 337/MISAT/DC/DA/SCC 04 BP 1297 Tél.: 99.99.33.04 - e-mail / journalmunicipal@gmail.com www.lemondelocal.com

L'actualité des communes sur
lemondelocal.com



98ÈME RÉUNION DE L'AIMF À PARIS

Pages 2

L'AIMF engagée pour des villes mieux gouvernées et sécurisées



- **L'AIMF pour une urbanisation efficiente des villes ;** Page 08
- **Maires, Diasporas, et acteurs de la société civile définissent des actions d'impact sur les investissements locaux ;** Page 06
- **Cotonou abrite l'Assemblée Générale 2023 des maires francophones** Page 04
(Le comité d'organisation installé par le Maire Luc Atrokpo)

98ÈME RÉUNION DE L'AIMF À PARIS

L'AIMF réitère son engagement pour des villes mieux gouvernées et sécurisées

La 98ème réunion du Bureau de l'Association Internationale des Maires Francophones a réuni les maires d'Abidjan, de Liège, de Cotonou, de Kinshasa, de Québec, de Rabat, de Genève, de Montréal... membres du bureau, les 27, 28 et 29 avril 2023 à Paris autour de trois sujets de gouvernance locale qui ont une capacité majeure de transformation des villes et des sociétés urbaines. Il s'agit des sujets tels que : Les grands projets urbains, catalyseurs d'une économie responsable, sociale et solidaire ; les Maires et la démocratie face aux discours de haine ; Diasporas et développement des territoires : opportunités croisées. L'objectif de cette session autour de ces différents sujets est de permettre au maire de Paris, Présidente de l'AIMF, Anne HIDALGO et ses pairs de construire ensemble et en s'enrichissant de la diversité des points de vue, une gouvernance de la ville toujours plus impactante face aux grands défis mondiaux.

À l'issue des visites de sites emblématiques de grands projets urbains établis suivant les thématiques de Ville du quart d'heure ; Mobilités douces ; Transition écologique ; Urbanisme durable et des rencontres avec les acteurs parisiens engagés dans ces démarches, les Maires se sont penchés sur les outils de gouvernance à mettre en place, pour faire de ces grands projets urbains, des catalyseurs de politiques publiques locales ambitieuses, en faveur d'une économie responsable, sociale et circulaire. Une ambition commune aux maires que la Présidente de l'AIMF, Maire de Paris, Anne HIDALGO, a déclinée dans un Tweet où selon elle, les maires sont beaucoup plus au cœur des transformations que vivent les territoires de nos jours : « Le pouvoir de transformation que les Maires tiennent entre leurs mains est immense. Pour prendre le tournant de l'écologie, pour créer du dialogue là où les discours de haine voudraient faire triompher les oppositions, pour impulser des dynamiques économiques qui profitent à nos territoires... la portée globale de nos actions locales n'est plus à démontrer et doit être soutenue » a affirmé Anne HIDALGO, Maire de Paris.

Les grands projets urbains, catalyseurs d'une économie responsable, sociale et solidaire

Autour de ce premier sujet lié aux grands projets urbains de transformation des villes, les Maires ont bénéficié d'un atelier table-ronde sur « Les villes francophones en transitions : foyers d'un progrès à l'échelle humaine ? » qui entre



dans le cadre de l'initiative «Urbanisme en Francophonie». Au cours de l'atelier, la question de la diversité des contextes, la prise en compte de l'existant, tant naturel que culturel, la place du déjà-là dans la conception urbaine, sont apparues si importantes. Les différents échanges sont restés autour de deux objectifs complémentaires dont le premier est d'atténuer nos impacts : décarboner nos villes, avec la conscience que les efforts accomplis servent les autres et n'ont guère d'impacts sur notre propre condition ; nous adapter: permettre d'engager une multitude d'initiatives, en particulier à des échelles très locales. En effet, l'adaptation peut se faire à l'échelle d'une rue, d'un îlot, d'un quartier d'initiatives, en particulier à des échelles très locales. A l'issue des échanges, quelques principes se dégagent. Il s'agit de:

- Retrouver le sens d'une ville organique qui fait lien plutôt que de continuer à fabriquer une ville mécanique. Ainsi, cette ville organique permet-elle d'accorder plus de place à l'économie circulaire

face à l'économie linéaire qui est aujourd'hui dominante ?

- Améliorer notre savoir, c'est-à-dire mobiliser les compétences des scientifiques d'une part, des habitants d'autre part, pour mener un diagnostic partagé de la situation. Or, trop souvent et à mauvais escient, les habitants sont moins mobilisés pour dresser un diagnostic que pour valider une décision ;
- Apprendre l'incertitude et l'agilité dans la programmation et la réalisation. Autrement dit, il faut mener les villes vers une plus grande anti-fragilité ;
- Travailler en solidarité et nous inspirer des expériences possibles tant en encourageant les relations de réseau qu'en changeant de paradigme pour développer l'altruisme contre les mises en compétition ;
- Agir enfin au quotidien et mener des actions tous azimuts. Nous avons ainsi abordé au cours de la matinée d'échanges les thèmes des mobilités (au travers des exemples de Rabat et de Casablanca), de la gestion



des ressources, et en particulier de l'eau (avec Rabat mais aussi avec Port-Louis...), de l'utilisation des données et de l'obligation de nous adapter aux transformations rapides....

Les Maires et la démocratie face aux discours de haine

Les discours de haine ont provoqué les plus terribles catastrophes de l'histoire de l'humanité. Alors qu'ils continuent à se diffuser par tous les relais à leur disposition et qu'ils prospèrent sur les réseaux sociaux, ils représentent l'un des pires dangers pour la vie en société et la démocratie. Les Maires, autorités du pouvoir de proximité des populations, entendent ainsi apporter des réponses à ce fléau qui complique le vivre-ensemble. Un échange préparatoire à l'élaboration de la programmation stratégique 2024-2028 de l'AIMF est donc organisé lors de cette session du bureau de l'AIMF à Paris avec la participation des personnalités de la société civile, des chercheurs et des journalistes, afin

de contribuer, dans un dialogue avec les Maires, à la construction d'une réponse innovante permettant d'analyser les effets néfastes de la désinformation et des discours de haine, la manière dont ils affectent les débats politiques locaux, d'explorer les moyens par lesquels ces phénomènes peuvent être détectés et les réponses qui peuvent y être apportées.

Il ressort des échanges que la conséquence directe de la désinformation et des discours de haine, est la division des communautés qui peut conduire à la violence, menaçant ainsi la paix sociale et le vivre-ensemble. Il peut aussi affaiblir l'autorité et la représentativité des élus locaux et empêcher le progrès et le fonctionnement de la démocratie, en particulier à l'approche des échéances électorales ; ou encore, altérer la perception que les citoyens ont d'une situation.

Nécessité de promouvoir une communication inclusive face aux discours de haine dans les communautés à la base

Les maires ont ainsi un rôle crucial à jouer pour contrer la désinformation et les discours de haine en œuvrant avec les citoyens et les organisations locales pour promouvoir la transparence, l'exactitude et la véracité des informations diffusées dans leur communauté ; en encourageant les citoyens à participer à des forums de discussions ouverts, dans le but de soutenir un débat public sain et constructif ; en s'opposant aux discours de haine et aux comportements discriminatoires dans leur communauté ; ou encore en promouvant la sensibilisation aux valeurs démocratiques, telles que la tolérance, l'inclusion et le respect de la diversité. Ces efforts ne peuvent être conduits que par les seuls élus locaux et nécessitent une coopération étroite avec l'ensemble des acteurs impliqués, qu'ils s'agissent des autorités nationales, des organisations de la société civile, des médias, ou encore des citoyens.

Face aux discours de haine, au développement de la désinformation et à leur large diffusion, l'objectif serait de mieux défendre les valeurs de liberté et de démocratie portées par l'AIMF, de garantir la liberté d'expression et le pluralisme des médias tout en luttant contre la désinformation et les discours de haine. Si les mensonges et les fake news savent se travestir, ils ne sauraient pourtant recevoir le

même écho que les savoirs scientifiques et les opinions contradictoires et nuancées qui participent au débat démocratique.

Diasporas et développement des territoires, opportunités croisées

A propos du Colloque sur le sujet, diasporas et développement des territoires, opportunités croisées, deux panels organisés par l'AIMF et Impact Diasporas ont permis aux participants (Maire, Acteurs de la société civile, Diasporas) d'émettre des avis constructifs de développement des territoires avec une forte participation de la diaspora à travers des projets structurants. Le premier panel était autour des investissements à impacts dans les territoires : quelles opportunités et quels nouveaux modèles possibles avec les diasporas ? Le second qui a connu la participation d'éminents figures de l'entreprenariat du numérique et de l'énergie et des maires, a porté sur la transition numérique et environnementale vers des villes africaines plus inclusives et durables. Etat des lieux et freins ? Les diasporas, actrices du changement ! A travers cette 98ème session du bureau de l'AIMF, le niveau d'impact des diasporas sur les projets territoriaux de leur ville d'origine et terme de transfert de fonds s'est révélé très considérable. Le dynamisme de leurs transferts fi-

nanciers en témoigne: plus de 100 Milliards de dollars vers l'Afrique en 2022 ! Ce qui surpasse les contributions des bailleurs internationaux et des investisseurs, les diasporas font figure de nouveaux partenaires stratégiques.

Leur capacité d'impact sur le développement des territoires reste pourtant largement sous-exploitée : entre 3 et 10% seulement de ces transferts sont dédiés à de l'investissement productif structurant. Pour donner toute leur force à ces investissements, une chaîne d'engagement reste à mettre en place dont les collectivités territoriales sont un maillon central. Mais les démarches qu'elles doivent développer pour mobiliser ces partenaires stratégiques que sont les diasporas restent encore à être pensées et opérationnalisées. Comment identifier ces entrepreneurs et investisseurs à impact pour les territoires ? Comment créer une relation de confiance ? Comment communiquer pour mieux faire connaître les programmes locaux structurants de taille intermédiaire, à la hauteur des capacités d'investissement des diasporas ? Alors que l'histoire et la langue ont inextricablement lié les habitants de leurs villes, les Maires francophones entendent avancer ensembles sur ces sujets et faire de leur coopération un vecteur supplémentaire de mise en lien entre les habitants de leurs

territoires.

Ce colloque organisé à Paris par l'AIMF, en partenariat avec Impact Diaspora, a permis d'explorer les dispositifs qui peuvent être mis en place par les municipalités pour démultiplier l'impact économique des diasporas. Plusieurs mesures ont fait objet de consensus au niveau des deux parties. Il s'agit : de partenariats à l'international ; de co-construction Maires & diasporas d'un programme d'investissement local ; des contenus dédiés et professionnels via le digital ; un guichet présentiel ou digital dédié à la diaspora.

Les diasporas placent d'abord la proximité et l'efficacité opérationnelle (canaux digitaux ou présentiels via des partenariats, au pays d'origine et pays d'accueil) et une approche résolument participative (co-construction d'un programme d'investissement...). Les priorités des Maires dénotent un certain pragmatisme, avec la recherche de nouveaux partenaires et compétences (internationaux, « PPP »...) ; une volonté d'impliquer en amont leur diaspora (co-construction..) et d'occuper le terrain digital.

L'AIMF et les villes, un partenariat pour des projets vitaux dans les territoires

A l'issue de cette 98ème réunion de l'AIMF des décisions tangibles ont été prises pour accompagner

l'engagement des maires dans leur élan de mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des projets d'impact des communautés à la base. Ainsi, il a été voté un million d'euros de subventions à des projets portés et mis en œuvre par les villes. Ces projets pour la plupart concernent les secteurs du numérique, de l'accès à l'eau et à l'assainissement, le développement de l'agriculture et de la foresterie urbaine, l'énergie durable etc. Ils impacteront plus de 4 millions de personnes. Cette réunion a également consacré le lancement des activités de la Commission permanente Sports et Villes, sous la présidence de la Ville de Lausanne. Le Bureau de l'AIMF a également marqué son engagement toujours plus fort sur les questions climatiques. A l'approche de la réunion à Paris, du Comité intergouvernemental INC-2 qui doit aboutir à l'adoption d'un Traité international sur la pollution plastique, le Bureau a rappelé la nécessité d'inclure pleinement les villes et les autres gouvernements sub-nationaux à la démarche. Toujours avec cet objectif de voir les Maires mieux associés aux négociations internationales sur le climat, les villes ont également résolu de se mobiliser de manière concertée à l'occasion de la COP28 de novembre 2023.

Sylvain BAHOUNTCHI



RÉUNIONS STATUTAIRES 2023 DE L'AIMF

Cotonou abrite l'Assemblée Générale 2023 des maires francophones

Après Paris qui a accueilli la réunion du Bureau de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) en avril 2023, Cotonou sera la ville hôte de l'Assemblée Générale qui inclut également une rencontre du bureau, du 19 au 21 octobre prochain sous le thème de l'Art et les cultures urbaines.

(Le comité d'organisation installé par le Maire Luc Atrokpo)



La ville de Cotonou sera la capitale du monde municipal international en octobre prochain. La pittoresque ville que dirige Luc S. Atrokpo recevra près de 400 personnalités dans le cadre de la 43ème Assemblée générale de l'AIMF. Pour le maire de Cotonou, également président de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB), « cette dé-

cision du Bureau de l'AIMF, prise lors de l'AG d'Abidjan doit être appréciée sous deux angles. D'abord c'est le signe

de l'excellence des relations entre l'AIMF et les villes du Bénin, un pays qui bénéficie des investissements de l'Association. Ensuite c'est le résultat de la transformation de la ville de Cotonou, surtout sur le plan culturel. Grâce à une conjugaison des efforts entre le gouvernement et la ville, Cotonou retrouve ses lettres de noblesse culturelle. » La ville abrite des festivals, des spectacles modernes, tout en laissant la place à la vie culturelle traditionnelle. Les fresques murales qui se multiplient à Cotonou, sans oublier les différentes places

publiques dont celle de l'Amazone, symbole d'un passé historique mais toujours d'actualité au Bénin.

Mais au-delà de Cotonou, c'est tout le Bénin qui est honoré par l'organisation de cette AG de l'AIMF sur la terre de Béhanzin, de Kaba, de Bio Guerra ou encore de Guézo, roi emblématique du Danhomè.

La ville de Cotonou et le gouvernement du Président Talon mettent déjà les petits plats dans les grands pour un succès à la mesure des nouvelles ambitions du Bénin.

FSK

**FATIMETOU ABDEL MALICK****Présidente de CGLUA, vice-présidente de l'AIMF et réélue présidente du conseil régional de Nouakchott**

Réélue pour un second mandat en tant que Présidente du Conseil Régional de Nouakchott suite aux élections régionales qui ont eu lieu le samedi 13 mai 2023, FATIMETOU ABDEL MALICK, Présidente de Cités et Gouvernement Locaux Unis d'Afrique (CGLUA) et vice-présidente de l'Association Internationale des Maires Franco-

phones (AIMF), a relevé un grand défi d'accès à un pouvoir politique tant convoité par les hommes. Selon Fatimetou ABDEL MALICK, seule candidate à la tête d'une liste régionale et membre du parti au pouvoir, des progrès ont été réalisés mais les femmes doivent encore se mobiliser pour mieux s'affirmer dans l'arène politique : « Cela tient aussi à ce que les femmes

elles-mêmes s'intéressent à la politique, il faut qu'elles soient autonomes, qu'elles puissent elles-mêmes financer leur campagne, qu'elles puissent s'intéresser elles-mêmes à se positionner dans les listes électorales. Quelque part, c'est un grand combat que nous devons mener et nous sommes là pour ça » a déclaré Fatimatou Abdel Malick.



15ÈME ÉDITION DE LA JOURNÉE NATIONALE DES COMMUNES DU MALI

Décentralisation et Réformes de l'Etat pour de meilleures conditions de vie dans les territoires au cœur des échanges

Initiée depuis l'an 2000, la journée nationale des communes du Mali est à sa 15ème édition après cinq ans d'interruption. Etait au cœur des échanges tenus du 11 au 13 mai, le thème sur la « Décentralisation et Réformes de l'Etat ». Présidée par le premier ministre Choguel K. Maïga, cette Journée en l'honneur des communes du Mali se révèle comme étant très capitale dans la dynamique de transition qui touche la plupart des secteurs vitaux et les institutions du pays et met en lumière l'importance accordée à la décentralisation et le rôle moteur joué par les élus locaux dans la construction de paix, du vivre-ensemble et dans le renforcement de la cohésion sociale. Déroulée dans le Centre International de Conférence de Bamako, cette rencontre a été rehaussée de la présence du Ministre d'Etat, chargé de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, porte-parole du gouvernement, le colonel Abdoulaye Maïga, du président du Haut conseil des collectivités, Mamadou Satigui Diakité, du président de l'Association des municipalités du Mali (AMM) Yacouba Traoré, du Président de l'Association des Régions du Mali, Abdoulaye Garba Maïga, et du Maire du District de Bamako, Adama Sangaré, hôte de la rencontre.

Les ambitions portées au cœur des échanges de cette 15ème édition de la JNCM en vue de la concrétisation du processus de décentralisation concernent fondamentalement la vulgarisation et l'adoption au référendum du projet de constitution ; le parachèvement du processus de réorganisation territoriale par la création des cercles, arrondissements et des communes ; la réforme du système électoral; la revalorisation des autorités traditionnelles et coutumières dans la gestion des affaires ; l'adoption d'un statut de l' élu local, qui fait l'objet d'un plaidoyer porté par les autorités locales. Ces orientations définies de façon participative et inclusive lors des Assises Nationales de la Refondation (ANR) visent à évaluer les acquis, identifier les défis et définir les perspectives en vue de renforcer la gouvernance locale. L'atteinte de ces objectifs selon le chef du gouvernement, le premier ministre Choguel K. Maïga, passera par « des solutions maliennes, endogènes, holistiques et ambitieuses ». Selon lui « le processus de réformes prend en compte toutes les composantes de l'État : politiques, institutionnelles, sécuritaires, économiques et socio-culturelles et contribueront à l'amélioration de la gouvernance administrative et institutionnelle des collectivités territoriales». Il a à cette occasion, rappelé les actions entreprises par le gouvernement dans cette nouvelle dynamique de refondation dont « l'organisation des différents scrutins électoraux ; la mise en circulation de la carte d'identité nationale biométrique sécurisée conforme aux exigences sous régionales et internationales ; la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la récon-



ciliation, issu du processus d'Alger. S'y ajoutent l'adhésion des citoyens au projet de Constitution ; l'opérationnalisation de la nouvelle organisation territoriale du pays ; l'évaluation de performances des collectivités territoriales dans le but d'offrir de meilleures conditions aux populations ».

Processus de transfert des compétences et de ressources aux collectivités

Le Ministre d'Etat, chargé de l'Ad-

ministration territoriale et de la Décentralisation, le colonel Abdoulaye Maïga a réitéré son attachement à l'édification du grand chantier institutionnel, politique et social qu'est la décentralisation. En vue d'impulser le processus de transfert de compétences et de ressources aux collectivités territoriales, le gouvernement s'est engagé à transférer à celles-ci 30% de recettes budgétaires, a fait remarquer le chef du département en charge de l'Administration territoriale. Affirmant que le transfert financier est actuellement de l'ordre de 26,4%, il a précisé que ce taux dépasse de loin celui fixé par l'UEMOA (15%). Au nom de l'ensemble des élus locaux du pays, le président de l'association des municipalités du Mali Yacouba Traoré s'est félicité de ces avancées et a rappelé les nombreuses attentes des élus vivant parfois dans des conditions précaires, attentes compilées dans un Mémoire qui a été remis aux autorités

nationales. Il a partagé l'engagement des élus locaux à « s'investir totalement pour l'adoption du projet de la nouvelle constitution ». Pour finir, le Premier Ministre Choguel K. Maïga a exhorté les participants à poursuivre et à intensifier l'information et la sensibilisation, une fois de retour dans leurs localités respectives, pour une adhésion massive des populations au projet de Constitution sur lequel elles sont appelées à se prononcer en toute liberté. Avant d'inviter les maires à redoubler d'efforts et d'abnégation pour promouvoir la culture du résultat et une gouvernance vertueuse dans l'accomplissement des compétences transférées par l'Etat. La vigilance de l'État, a-t-il assuré, ne faiblira pas et aucune complaisance ne sera tolérée en cas de déficience. Dans l'atteinte de l'instauration d'une culture de performance et de résultats dans la gestion efficace et efficiente des affaires publiques locales, a-t-il fait savoir.



DIASPORA ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES AU CŒUR DE LA 98ÈME RÉUNION DE L'AIMF

Maires, Diasporas, et acteurs de la société civile définissent des actions d'impact sur les investissements locaux

Dans un contexte de recherche des outils de développement d'une coopération décentralisée axée sur l'investissement, les maires, grâce aux grands sujets débattus lors de la 98ème réunion de l'AIMF à Paris, ont découvert les impacts considérables que peuvent avoir les transferts de fonds des diasporas sur les programmes d'investissements locaux. Un transfert d'ailleurs estimé à plus de 100 Milliards de dollars vers l'Afrique en 2022, surpassant ainsi les contributions des bailleurs internationaux et des investisseurs. Ce sujet des diasporas et du développement des territoires a été abordé autour de deux différents panels dont le premier sur « les Investissements à impact dans les territoires : quelles opportunités et quels nouveaux modèles possibles avec les diasporas ? » a été animé par d'éminents figures telles que Arnaud NGATCHA, Adjoint au Maire de Paris ; Roger MBASSA NDINE, Maire de Douala ; Michèle RUBIROLA, Première adjointe au Maire de Marseille ; Samir BOUZIDI, DG Impact & Diaspora, Expert en mobilisation des diasporas africaines ; Moussa BAGAYOKO, PDG JAD Holding, Fondateur de CIWARA Capital et Nelly CHATUE-DIOP, Fondatrice et PDG de la fintech Ejara. Le deuxième panel a été débattu autour de l'état des lieux et les contraintes freinant la transition numérique et environnementale, vers des villes africaines plus inclusives et durables. Des perspectives sont envisagées au niveau des diasporas.

L'état des lieux de la connexion entre les diasporas africaines et leur territoire d'origine en termes d'accompagnement financier et technique de projets locaux, reste très peu reluisant. 3 à 10% des transferts sont dédiés à de l'investissement productif structurant. Les deux derniers jours de cette réunion de l'AIMF, consacrés aux diasporas et le développement des territoires ont permis aux maires, acteurs de la société civile, et universitaires d'émettre des avis autour des questions telles que : Comment identifier ces entrepreneurs et investisseurs à impact pour les territoires ? Comment créer une relation de confiance ? Comment communiquer pour mieux faire connaître les programmes locaux structurants de taille intermédiaire, à la hauteur des capacités d'investissements des diasporas ?

Nouveaux modèles possibles d'investissements à impact dans les territoires avec les diasporas

A l'issue des échanges du premier panel, quatre points essentiels sont à retenir. Le premier est l'importance stratégique des diasporas pour les Villes de Paris et Marseille, évoqué par les deux adjoints présents au panel. A les entendre, ces deux métropoles entendent assumer à l'avenir, leur leadership en matière de valorisation et mobilisation des diasporas. Le second point abordé par la Fondatrice et PDG de la fintech Ejara, Nelly



CHATUE-DIOP et le Fondateur de CIWARA

Capital, Moussa BAGAYOKO, souligne le devoir des diasporas d'apporter leur contribution au développement économique et humain de leurs pays et continents d'origine. Des deux entrepreneurs vient l'idée de deux projets innovants et structurants (fonds d'investissements pour l'Afrique et fintech pour une meilleure inclusion sur le continent). Ils ont souligné toutes leur motivations pour la création de valeurs et l'impact économique, social et environnemental sur le continent africain. A l'unanimité des panélistes et du public, le troisième point concerne les nombreuses contraintes structurelles pour investir au pays d'origine. Ils ont invité les maires à jouer un rôle clé en tant que facilitateur et tiers de confiance. En dernier point, selon l'Expert en mobilisa-

tion des diasporas africaines, l'un des principaux maillons faibles des stratégies publiques de mobilisation des diasporas est le manque de connaissance des diasporas. Selon lui, il s'agit aussi de consolider la confiance dans le cadre d'un pacte gagnant-gagnant et être plus inclusif en parlant d'investissement.

Transition numérique et environnementale, vers des villes africaines plus inclusives et durables

Le second panel sur la transition numérique et environnementale, vers des villes africaines plus inclusives et durables, a été animé par un parterre de personnalité dont Asmaa RHLALOU, Maire de Rabat (Maroc), Pierre d'Alcantara ZOCLI, Conseiller du Maire de Cotonou (Bénin), Douglas MBIANDOU, Président fondateur de « 10000 co-

deurs », Christ Anderson AHOUA BOUA, responsable communication Afrique et directeur plateforme Diaspora Energie Groupe EDF et Sofiane LESAGE, Fondateur et Président Directeur General de Riwaya Travel.

En substance des discussions, la maire de Rabat a présenté tous les acquis et leadership continental du Maroc en matière de mobilisation de la diaspora, une dynamique qui selon elle a été appuyée par la ferme volonté du Roi de Maroc. Elle entend répandre cette stratégie nationale au niveau local avec d'ailleurs un grand colloque avec la diaspora locale fixé pour le 07 août prochain.

Le second point concerne l'énergie. L'énergie plus inclusive en Afrique, telle est l'ambition du responsable de la communication Afrique du groupe EDF. En tant qu'Ivoirien d'origine, il a souligné la singularité de son parcours et de son combat au sein d'un grand groupe énergétique. La plateforme Diaspora Energie by EDF qu'il porte, permet notamment à la diaspora d'acheter on-line des kits solaires pour leurs proches en Afrique.

Le troisième point concerne la formation et l'employabilité des jeunes dans le secteur du digital qui embrasse tous les secteurs. Il s'agit ici de former des jeunes africains au développement informatique pour leur permettre de trouver un emploi, tel est le credo de l'association

« 10000 codeurs » représentée par son Président. Ce dernier a salué la forte capacité d'apprentissage des jeunes et les gisements ouverts par les nouvelles filières du digital. Le Fondateur et Président Directeur Général de Riwaya Travel, opérant dans le tourisme a trouvé efficace la proposition sur le numérique qui accompagne assurément son secteur d'activité. Ainsi, il s'est donné pour mission de faire émerger l'Algérie en tant que destination touristique. Dans cette perspective, il s'appuie stratégiquement sur la diaspora algérienne en quête de liens et de découvertes authentiques mais aussi des collectivités locales, maillons essentiels du marketing territorial.

Des actions prioritaires pour les Diasporas

Il s'agit ici des actions prioritaires pouvant permettre de lancer davantage de projets et initiatives de développement local en s'appuyant sur les Mairies :

- Installer et promouvoir un point focal de la diaspora sous forme d'un budget « initiative diaspora » physique ou digital saisonnier ou permanent ;
- Co-construire avec les compétences de la diaspora et activer un programme d'information claire et pertinente sur les opportunités et les modalités d'investissement au niveau local ;
- Développer des partenariats à l'international pour se rap-



procher davantage des diasporas et mieux activer les opportunités ;

- Mettre en place ou professionnaliser des contenus et canaux digitaux dédiés à la diaspora ;
- Lancer et pérenniser une campagne annuelle d'accueil et autres forums (investisseurs) dans les pays d'origine pour capitaliser sur les retours massifs lors des vacances.

Des actions prioritaires pour les Maires et autres

Il s'agit ici des actions prioritaires pouvant permettre aux maires de mobiliser la diaspora pour le développement de votre commune ou territoire :

- Développer des partenariats à l'international pour se rap-

procher davantage des diasporas et mieux activer les opportunités ;

- Co-construire les compétences de la diaspora et activer un programme d'information claire et pertinente sur les opportunités et les modalités d'investissement au niveau local (atouts territoriaux, incitatives) ;
- Initier les premières actions en PPP, avec des acteurs dispo-

sant de l'expertise et de l'attractivité auprès de la diaspora ;

- Mettre en place ou professionnaliser des contenus et canaux digitaux dédiés à la diaspora (réseaux sociaux) ;
 - Installer et promouvoir un point focal diaspora sous forme d'un guichet « Initiative diaspora » physique ou digital, saisonnier ou permanent.
- De toutes ces propositions d'actions prioritaires du côté de la dias-

pora et des maires, des mesures de consensus entre les deux parties ont été notées. Il s'agit des partenariats à l'international ; de la co-construction Maires & diasporas d'un programme d'investissement local ; des contenus dédiés et professionnels via le digital ; un guichet présentiel ou digital dédié à la diaspora.

Sylvain BAHOUNTCHI



LANCEMENT OFFICIEL DE L'INITIATIVE "SCIENCE WOMEN VOICE"

AFoS Media appelle à la réduction des inégalités homme-femme dans les domaines de la science

A l'occasion du lancement de l'initiative Sciences Women Voice, émanant de All For Sciences Media (AFoS Media), un média scientifique panafricain engagé dans la vulgarisation des travaux de recherche scientifique, une rencontre virtuelle entre plusieurs professionnels de médias scientifiques et de chercheurs venus de la sous-région s'est tenue le samedi 27 mai 2023 sur le thème « Femmes dans l'Univers de la Recherche scientifique et de l'évolution en Afrique ». Cette initiative a été une réussite grâce à la participation d'éminents figures de la recherche scientifique dont Dr Isaac HOUNGNIGBE, médecin épidémiologiste et journaliste scientifique, Mariama MAIGA Docteur en sociologie et conseillère régionale genre CORAF, Dr Christine OUINSAVI professeur titulaire des Universités en Aménagement et gestion des ressources naturelles, Dr Majoie TOHOYESSOU AGOLIAGBO chercheur en microbiologie à la Faculté des Sciences et Techniques de l'UAC et plusieurs jeunes curieux des domaines liés à la recherche scientifique.

Après une brève présentation du parcours de AFoS média marqué par des initiatives telles que la conférence Science presse qui a réuni les chercheurs et les journalistes sur la question de la collaboration entre chercheurs et journalistes pour une avancée de la recherche scientifique au Bénin place a été faite au thème qui a retenu l'attention des uns et des autres . Ainsi autour du thème : « femmes dans l'Univers de la Recherche scientifique et de l'évolution en Afrique », la problématique fondamentale au cœur des échanges entre panélistes était les raisons de la faible représentativité des

femmes dans le domaine scientifique. Selon les observations des uns et des autres sur l'état des lieux de la situation, l'environnement socio-culturel africain parsemé de stéréotypes sexistes, est le premier facteur qui pourrait justifier ce problème. Et à celui-ci vont s'ajouter les discriminations dont sont sujettes les femmes dans le milieu professionnel, le harcèlement et bien d'autres. Pour ainsi donc résoudre cette lourde problématique, les panélistes en l'occurrence la Dr Mariama MAIGA, a souligné qu'il urge une éducation dès la base dans les écoles et instituts, d'accompagner financièrement et moralement les femmes

désireuses de s'investir dans la recherche scientifique. Il a été aussi souligné que les hommes doivent encourager et soutenir leurs épouses et filles qui souhaiteraient embrasser le monde de la recherche scientifique. L'assistance n'a pas manqué de contribuer aux échanges à travers des apports et inquiétudes à l'endroit des panélistes. Aussi enrichissant et instructif que ce panel ait été, il a permis à plus d'un de renouveler leur engagement pour la noble cause.

Il a ainsi servi de transition à Elvis Gnancadja, journaliste de AFoS, pour lancer la présentation de l'initiative Science Women

Voice qui a été faite par Charlotte EZEBADA chargée de projet et programme à AFoS Media. À travers une présentation PowerPoint, elle a présenté l'initiative qui consiste à permettre aux femmes scientifiques de partager leurs expériences au monde entier. Ce partage d'expérience leur permettra non seulement d'extérioriser leurs travaux de recherche, mais aussi servira d'exemple et de modèle pour les jeunes filles de la sous-région désireuses de faire carrière dans les domaines scientifiques. L'initiative Sciences Women Voice consistera également, pour sa deuxième phase, à descendre vers les collèges et ly-

cées afin de motiver à travers des séances de discussion autour des portraits réalisés, les jeunes filles intéressées par les domaines de la science. La séance s'est achevée par les félicitations de l'assistance ainsi que du Coordonnateur, qui n'a pas manqué de faire appel aux chercheurs pour l'aboutissement efficace de ce projet qui sera le moteur d'une nouvelle génération de femmes scientifiques. Rappelons que l'objectif premier de AFoS Media est d'assurer la vulgarisation parfaite et complète des travaux de recherche afin de contribuer efficacement à leurs évolutions.

Adelaïde Hounye

COOPÉRATION À IMPACT DURABLE DANS LES TERRITOIRES

L'AIMF pour une urbanisation efficiente des villes

A l'occasion de sa 98ème session, tenue du 27 au 29 avril 2023 à Paris, le Bureau de l'AIMF a voté des subventions du Fonds de coopération aux projets portés et mis en œuvre par les villes. Un programme d'investissement qui impactera plus de 4 millions d'habitants des villes francophones et qui met l'accent sur le développement durable des territoires, et en particulier sur des mesures d'adaptation aux effets du changement climatique.

1 0 projets portés par des villes membres (4 nouveaux projets et 6 suites de projets) recevront une subvention de 1.2 M€, voté à l'unanimité des membres du bureau de l'AIMF. Ces subventions participent à un investissement global de 9.2 M€ sur les territoires grâce à la mobilisation des villes bénéficiaires et des partenaires. Au total, ce sont plus de 4 millions d'habitants des villes francophones qui seront impactés par ces actions mises en œuvre par les villes du Bénin, du Burkina Faso, du Cambodge, du Cameroun, du Laos, de Maurice et de Mauritanie.

Des projets axés sur le climat, l'égalité femmes-hommes et les services aux citoyens

Le programme d'investissement voté par le Bureau met l'accent sur le développement durable des territoires, et en particulier sur des mesures d'adaptation aux effets du changement climatique. Il permettra de répondre très concrètement aux enjeux d'accès à l'eau et à l'assainissement dans les villes à forte croissance économique en Afrique et en Asie (Dschang et Sycome, Luang Prabang et Région de Nouakchott). Il permettra aussi d'appuyer des projets d'envergure dans le domaine de l'électrification solaire photovoltaïque au Cameroun (Refela-Cam), au Bénin (CCZ) et à Maurice (Port-Louis). Sur la thématique de la foresterie urbaine, les réflexions conduites depuis 2021 ont abouti au soutien de la ceinture verte de la ville de Ouagadougou. Même scénario en 2022 au Cameroun avec l'appui de l'AIMF qui aboutit à un premier projet pilote d'aménagement forestier urbain sera appuyé à Ngaoundéré. Enfin, un appui sera apporté au projet de Pôle Numérique de Cotonou (en voie d'achèvement) et de création du Smart city Hub de Phnom Penh (en phase de conception), qui montrent l'intérêt des villes pour des projets d'amélioration des services aux citoyens qui s'appuient



sur des solutions numériques. Zoom sur les 10 nouveaux projets des villes appuyés par l'AIMF.

Le projet de création d'un pôle numérique à Cotonou

Le projet de création d'un pôle numérique à Cotonou en cours de mise en œuvre vise concrètement à faciliter la démocratie participative et l'accès aux services municipaux. Ce pôle numérique permettra de mettre en fonctionnement les Conseils de quartier avec pour corollaire, l'amélioration des processus de consultation dans le cadre du déploiement de la stratégie de participation citoyenne de population dans l'ensemble des 13 arrondissements de la Ville de Cotonou. Le Pôle permettra également de dématérialiser au moins 80 % de ses services administratifs, avec un accès facilité pour les citoyens.

Ce projet qui s'étend jusqu'en 2024 et reçoit l'accompagnement de l'AIMF, vise également à appuyer 100 start-ups et les mobiliser autour des services municipaux. Tout en contribuant à réduire le chômage des jeunes, ce pôle numérique permettra de coacher 100 jeunes Start-ups jusqu'à éclosion. Ceux-ci, une fois hébergés dans les espaces de coworking du pôle numérique, s'engageront grâce à un

partenariat PPP avec la ville, à fournir 20 % de leur temps de prestations pour rendre opérationnel le service de fourniture dématérialisée des actes administratifs.

L'autre avantage auquel contribuera le pôle numérique de Cotonou qui coulera 60 000 € (50% pour la ville de Cotonou), est la sécurisation des ressources propres de la municipalité. Pour y arriver la ville compte sur ce pôle numérique, « moderniser le mécanisme de collecte des recettes fiscales, non fiscales et assurer la traçabilité et l'accroissement des ressources propres ». Au final, le résultat escompté est de parvenir à sécuriser et à améliorer au moins 20 % des recettes des ressources propres, 5 ans après le démarrage du projet.

Projet d'électrification solaire photovoltaïque au Bénin dans la Communauté des Communes du Zou

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action pour l'Accès à l'Énergie Durable et au Climat (PAAEDC) à l'horizon 2025. Il découle des leviers d'actions identifiés par les organisations de la société civile, assistées des fonctionnaires territoriaux du Zou avec l'encadrement des services déconcentrés de l'Etat et constitue l'outil de gouvernance



urbaine multi-niveaux choisi par les 09 Communes du Zou dont Abomey, Agbangnizoun, Bohicon, Covè, Djidja, Ouinhi, Zagnanado, Zakpota et Zogbodomey.

Les activités proposées à travers le présent projet actent la mise en œuvre de l'un des projets prioritaires du PADEEC, pour l'amélioration de l'accès à l'énergie durable par les sources solaires photovoltaïques de 9 centres de santé publics.

Ce projet cofinancé par la CCZ, l'AIMF et Haut de Seine, d'un coût total de 314 000 € contribuera au renforcement des capacités de gestion et de maintenance du réseau d'éclairage public municipal. Sont concernés par ce renforcement de capacité, les élus locaux, les fonctionnaires communaux et agents des Centres de Santé, sur les modalités de tarification des services énergétiques hors réseau et sur les modalités de financement et de mise en gestion en mode Partenariat Public Privé des équipements publics. Il consiste également à la réalisation et la mise en service de centrales électriques solaires photovoltaïques dans 9 centres de santé du Zou courant la période 2022-2023. Enfin l'énergie photovoltaïque issue de cette centrale sera utile pour booster la production agricole à travers la mise en place d'un système de pom-

page à énergie solaire à haut débit, d'incubateurs et de séchoirs solaires. Il permettra d'impacter plus de 800 000 personnes.

Appui à la revalorisation de la ceinture verte à Ouagadougou

Pour faire face aux enjeux climatiques, à la dégradation de l'environnement naturel, aux enjeux sociaux et économiques soulevés par la forte croissance de la ville, le Maire de Ouagadougou a fait de la revalorisation de la Ceinture verte de Ouagadougou une priorité de son mandat.

Afin de redynamiser ce grand projet initié dans les années 1970, un partenariat avec le secteur privé et le secteur associatif a été engagé. Reforestation, développement du maraîchage et création d'emplois verts sont au cœur du projet.

L'appui de l'AIMF permettra de revaloriser 20 ha de ceinture verte pour étoffer les initiatives en cours et susciter un effet d'entraînement chez d'autres partenaires et bailleurs. Il s'inscrit dans le cadre de l'engagement de l'AIMF en faveur des projets innovants des villes pour la reforestation et la gestion durable et raisonnée des forêts. Depuis 2016, le Maire de la ville de Ouagadougou a repositionné la valorisation de la ceinture verte



comme priorité de son mandat, en promouvant une approche qui concilie démarche environnementale et démarche sociale, pour un développement économique endogène et une amélioration de la résilience alimentaire. La dynamique actuelle de reverdissement de la ceinture verte est le fruit d'un appel lancé par la municipalité à toutes les entreprises et organisations installées sur son territoire. D'un montant de 832 000 €, cofinancé par la ville de Ouagadougou et l'AIMF, ce projet vise à :

- reboiser une partie de la ceinture verte de Ouagadougou ;
 - promouvoir sur ce territoire les cultures maraîchères au côté de la foresterie classique ;
 - appuyer l'autonomisation des femmes en charge de l'entretien de la ceinture verte et de la culture maraîchère ;
 - soutenir un partenariat innovant entre la Ville et la Société Civile pour la mise en œuvre de la politique locale en matière de lutte contre le changement climatique, agroforesterie, agriculture urbaine et développement économique local.
- Projet EcoSaMe (Économie Circulaire et Salubrité de la Menoua)
Ce projet vise concrètement à développer à l'échelle du département des solutions d'assainissement liquide dans une logique d'économie circulaire et favoriser la réutilisation, le recyclage et la régénération des ressources. L'économie circulaire réduit le gaspillage et préserve les ressources naturelles à l'horizon 2021-

2023. Cette initiative permettra d'améliorer l'accès aux services essentiels et les conditions de vie de plus de 500 000 habitants de la Menoua. L'objectif principal de ce projet est le renforcement des capacités des pouvoirs publics et acteurs privés locaux, en termes de maîtrise d'ouvrage, de compétences techniques, d'ingénierie de projet, de mutualisation des services et de renforcement des capacités ; l'amélioration des conditions sanitaires et du cadre de vie de la population de la Menoua, avec une amélioration de l'accès aux services d'eau et d'assainissement ; et le développement d'une filière économique locale de l'assainissement, avec des retombées directes sur l'économie locale dans une logique d'économie circulaire, y compris le développement d'une filière écologique de commercialisation de produits de la station en co-compostage, pour l'amélioration des engrais naturels. Avec un budget global de 775000€, le projet est cofinancé par plusieurs partenaires dont l'AIMF à hauteur de 320 000€ ; l'Agence de l'eau Loire Bretagne à hauteur de 340 000 €, Nantes Métropole avec un coût de : 60 000 € et enfin 55 000 € pour Dschang et SY-COME.

En somme, l'économie circulaire et la salubrité jouent un rôle crucial dans l'amélioration de l'accès aux services essentiels et du cadre de vie dans la région de Menoua. Ces approches favorisent la durabilité, la préservation des ressources, la réduction des impacts environnementaux et la pro-

motion d'une économie locale plus résiliente.

Projet communautaire d'Accès à l'eau et à l'assainissement dans la région de Nouakchott

La capitale mauritanienne longtemps confrontée au défi d'accès à l'eau et à l'assainissement a initié avec la ville de Lausanne(Suisse) depuis 2015 le Projet Communautaire d'Accès à l'Eau et à l'Assainissement (PCAEA). Ce projet dans sa première phase a eu de considérables impacts dans la mise en œuvre du volet assainissement qui a touché plusieurs ménages des zones défavorisées, des écoles et marchés. Dans sa deuxième phase qui s'étend sur l'horizon 2025, au bé-

néficé de la région de Nouakchott et la ville de Lausanne, l'AIMF et plusieurs autres partenaires tels que, les Communes suisses solidaires, Solidarité'eau Suisse, la Ville de Bordeaux, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'Eurométropole de Metz, Haganis, la Régie de l'eau de Metz Métropole, et l'Agence de l'eau Rhin Meuse. L'objectif au cœur de cette deuxième phase est d'assurer l'accès à l'eau potable pour 60 000 personnes dont 49 000 personnes par raccordement au réseau d'eau, 11 000 personnes via les bornes fontaines. D'un budget global de 3 millions d'euros, les activités qui consacrent cette deuxième phase consistent à : extension du réseau d'eau (190 km), subvention au raccordement des ménages (branchements sociaux) et construction de 7 bornes fontaines ; raccordement de 34 écoles au réseau et construction d'un point d'eau dans chacune d'elles ; sensibilisation des populations et des écoliers sur les problèmes liés à l'eau ; formation des utilisateurs et les gestionnaires des toilettes écologiques construites dans le cadre du partenariat sur leur bonne utilisation et leur maintenance.

Le projet d'appui au réseau des femmes élues locales du Cameroun(FEDACAM)

Cette initiative touche désormais 14 communes du Cameroun dirigées par des femmes, en zone anglophone comme francophone, et aura un impact sur plus d'1 million d'habitants. Après le succès de la phase 1, la phase 2 a été lancée en 2021 afin d'élargir le nombre de communes bénéficiaires. Pour les habitants,

cette démarche a permis de sécuriser les déplacements en ville et d'améliorer l'alimentation électrique des bâtiments publics, en majorité des centres de santé. Les deux premières phases du projet ont permis de 2016 à 2019 de réaliser des investissements dans l'éclairage public solaire et dans l'électrification d'établissements publics qui ont été mis en œuvre dans 7 villes camerounaises, en zone anglophone comme francophone et sous la coordination du REFELA-Cam sur un budget de 1,1 million d'euro. La troisième phase qui s'étend de 2021 à 2025, permettra d'étendre la démarche à 7 nouvelles communes. Cette nouvelle phase permettra également d'intégrer à la dynamique du projet une nouvelle structure, le Réseau des maires du Cameroun pour l'économie sociale et solidaire, afin de proposer des modes de gestion innovants des équipements solaires (via la mobilisation des coopératives locales). Il s'agit concrètement de réaliser pour cette troisième phase, l'éclairage public solaire et l'électrification d'édifices publics dans 5 communes, le pompage solaire à des fins d'approvisionnement en eau potable dans une commune et un mini-réseau dans une autre commune. D'un coût global de 2,9 millions d'euros, cette phase du projet FEDACAM reçoit l'appui de l'AIMF, du Fonds Français pour l'Environnement Mondial, ADEME, un partenaire international et MIDEVEL, MINDHU qui sont des partenaires nationaux.

Parmi les dix projets appuyés par l'AIMF et plusieurs autres partenaires, quatre sont nouvellement conçus et bénéficieront également de l'accompagnement de l'AIMF. Il s'agit du projet de création du Phnom Penh Smart City Hub, qui est un projet similaire à celui du pôle numérique de Cotonou. A Port-Louis (MAURICE) un projet d'expérience pilote d'indépendance énergétique pour l'Hôtel de Ville a été initié et recevra l'accompagnement de l'AIMF. Le troisième nouveau projet est à LAOS, (Luang Prabang) et consiste à construire un système décentralisé d'adduction d'eau potable et enfin le dernier concerne la réhabilitation et l'aménagement du Bois Mardock à Ngoundéré(CAMEROUN). Un projet de réhabilitation des forêts en vue de la préservation de l'environnement.

Sylvain BAHOUNTCHI



VISITE DE TRAVAIL DU MAIRE CHARLEMAGNE YANKOTY À CERGY-PONTOISE EN FRANCE

Porto-Novo obtient le financement d'un demi-milliard de Francs CFA pour la mise en œuvre d'un projet

Depuis quelques jours, une délégation de la ville de Porto-Novo ayant à sa tête le Maire Charlemagne N. YANKOTY, s'est rendue en France pour une rencontre de travail qui vise à faire le point des actions menées dans le cadre de la coopération entre la ville de Porto-Novo et la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise située à 25 km de Paris. Au cours de ce séjour, cette délégation a rencontré le Président de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, Jean-Paul JEANDON, avec son équipe, afin de discuter des modalités de mise en œuvre du projet de réhabilitation du patrimoine réhabilité dont l'accord de financement est effectif.

Une coopération décentralisée entre les deux collectivités qui date de 28 ans dont le point des actions et des nouvelles perspectives ont fait principalement l'objet des discussions entre les deux autorités. Il faut noter des suites des nouvelles conventions qui lient les villes de Lyon, Porto-Novo et la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, un projet au profit du patrimoine réhabilité de Porto-Novo a reçu l'accord de financement du Ministre des Affaires étrangères. Un accord qui a permis à la capitale béninoise de bénéficier d'un montant de 896 840 euros, soit 588 327 040



francs CFA. Ce projet soumis par la ville de Porto-Novo de

commun accord avec la ville de Lyon et l'agglomération de

Cergy-Pontoise, contribuera à la réhabilitation patrimoniale et végétale de places et placettes et au développement des connaissances et les formations sur le patrimoine des places réhabilitées. Ainsi, une nouvelle visite se tiendra du 02 au 08 juillet 2023, avec une équipe de la ville de Porto-Novo qui se rendra à Lyon afin de renforcer les capacités des cadres de Porto-Novo en matière de végétalisation. Il faut reconnaître que ces résultats obtenus découlent de la nouvelle impulsion donnée par l'équipe municipale et fait suite à la récente signature des nouvelles conventions entre les trois villes.

En plus de cette visite, le Maire a participé à plusieurs réunions de travail en compagnie d'autres personnalités de premier plan.

Par ailleurs, Cergy-Pontoise est une zone suburbaine et une commune du département du Val-d'Oise, située dans la région Île-de-France en France située à 25km de Paris. Composée de 200 000 habitants de 13 communes différentes qui se sont regroupées pour former une ville nouvelle dans les années 1960. Cergy-Pontoise est un territoire où fleurissent 14 000 entreprises côtoyant un campus de premier plan.

Gracia HOUNGBEDJI



COOPÉRATION ENTRE L'ASSOCIATION DES COMMUNES DE L'ATLANTIQUE ET DU LITTORAL, ET L'ASSOCIATION CANADA-FRIQUE

Des pompiers canadiens en mission de partage d'expériences avec ceux du département de l'Atlantique

L'Association CANADA-FRIQUE, composée de Sapeur-pompiers et reconnue pour ses missions de partage de connaissances et d'expériences dans plusieurs pays d'Afrique, est cette fois-ci au Bénin dans le cadre d'un partenariat avec l'Association des Communes de l'Atlantique et du Littoral (ACAL). Le Maire de la commune de Ouidah, Christian Houétchénou a ainsi reçu dans la matinée de ce mardi 30 mai 2023 en présence du Président de l'ACAL, Rogatien AKOUAKOU, une délégation composée de sapeurs-pompiers canadiens de ladite association. Cette visite au Bénin qui va durer environ 14 jours, s'inscrit dans le cadre de la parfaite collaboration et du solide partenariat qui existent entre l'ACAL et l'Association CANADA-FRIQUE accompagnée par le Réseau International pour le Développement de l'Afrique (RIDA Canada).

L'objectif de cette mission au Bénin à en croire leur responsable est dans un premier temps, de partager l'expérience canadienne avec leurs collègues, soldats du feu béninois et de former ces derniers au besoin, dans un second temps. Les techniques qui seront revues au cours de cette période sont entre autres les incendies, le secours routier, les techniques de sauvetage, la réanimation, les premiers soins, etc.

Le Maire de Ouidah, Christian Houétchénou dans ses propos, a salué cette démarche des sapeurs pompiers qui dénote de leur bonne volonté, résultat de la fructueuse collabo-



ration qui existe entre les deux associations.

Au nom des communes

membres de l'ACAL, Rogatien AKOUAKOU a salué les responsables de l'association

CANADA-FRIQUE pour ce bon partenariat qui porte déjà ses fruits très appréciés. Il a

ensuite rassuré la délégation des dispositions prises pour un bon déroulement de leur mission au Bénin.

Rappelons que cette prise de contact avec le Maire de Ouidah et le Président de l'ACAL fait suite à une séance de travail technique tenue dans la soirée de ce lundi 29 mai 2023 entre la délégation canadienne, les responsables des groupements des sapeurs-pompiers de l'Atlantique et le Directeur Exécutif de l'ACAL. Séance au cours de laquelle, le chronogramme de la mission a été défini.

Sylvain BAHOUNTCHI



Le Municipal

RCPC N° 337/MISAT/DAI/SCC - 04 BP. 1297 Cotonou-BENIN
Tél.: 99.99.33.04 / 97.09.49.33 - E-mail: journalmunicipal@gmail.com
www.lemondelocal.com

DIRECTEUR GENERAL CHARGE DE LA PUBLICATION

Franck S. KINNINVO

REDACTEUR EN CHEF

Sylvain BAHOUNTCHI

RÉDACTION

Odette KABA
Adelaïde HOUNYE
Gracia HOUNGBEDJI
Yves ZAKPE

CORRESPONDANT OUÉMÉ & PLATEAU

Eric GANSA

INFOGRAPHISTE

Léon Junho SODEDJI

CONCEPTION ET MARKETING

LIGHT CETT (Communication, Expertise, Technologie et Travaux)

IMPRESSION

Municipal Edition

VALIDATION DU LIVRE BLANC RELU SUR LA DÉCENTRALISATION FINANCIÈRE DANS L'ESPACE UEMOA

Les États de l'UEMOA font un grand pas vers un transfert de 20% des recettes budgétaires aux Collectivités territoriales

Le système de décentralisation financière varie d'un Etat à un autre et demeure une question très préoccupante dans l'espace UEMOA. L'ambition d'harmoniser les composants de ce système de décentralisation, en l'occurrence le financement des collectivités territoriales à travers la conception et la validation du Livre blanc relu de la décentralisation financière, a été décidée par les Etats depuis des décennies. Au bout de ce long processus qui a nécessité le concours des Etats, des experts et partenaires, notamment la Coopération suisse, les différentes parties prenantes sont passées à l'ultime étape d'examen et de validation de ce Livre blanc au cours d'un atelier qui s'est tenu du 03 au 04 mai 2023 à Tivaouane au Sénégal. La mise en œuvre des propositions du livre blanc sur la décentralisation financière dans l'espace UEMOA favorisera l'éclosion des collectivités territoriales viables, résilientes et prospères.

L'écriture et la validation du Livre blanc relu sur la décentralisation financière vise principalement à poursuivre le processus de renforcement de l'ancrage social des États par le renforcement en amont du financement des processus de décentralisation dans l'espace UEMOA et en aval le transfert des compétences et des ressources financières aux collectivités territoriales. Il est question d'un document de politiques publiques de décentralisation dont la mise en œuvre permettra à l'horizon 2033, le transfert chaque année, d'au moins 20 % des recettes fiscales des Etats aux collectivités territoriales pour la prise en charge des compétences qui leur sont transférées. C'est la condition pour réussir le développement local tout en renforçant le volet social des Etats de la communauté et faire face aux défis de la précarité dans les territoires. L'aboutissement de cette phase d'examen et de validation du livre blanc relu, version 2023, a été le fruit d'un long processus avec les Etats membres de l'UEMOA. Les résultats et conclusions de cette étude permettront aux acteurs de mise en œuvre de la décentralisation de disposer d'un état des lieux sur le processus de mise en œuvre de la décentralisation dans l'union de façon générale et



sur chaque Etat en particulier.

Un processus piloté par le CCT-UEMOA sur financement de la Commission de l'UEMOA et de la Coopération suisse. Cet engagement des Etats pour une véritable et authentique démocratie à la base n'a pas trouvé cette concrétisation sans la forte détermination du Conseil des Collectivités Territoriales de l'UEMOA (CCT-UEMOA) qui a engagé l'étude portant sur l'actualisation du livre blanc sur la

décentralisation financière en 2022. De même, la Coopération suisse, partenaire déterminé aux cotés des collectivités territoriales de l'espace UEMOA, n'est pas restée en marge de l'accompagnement de ce processus d'actualisation, de validation et de mise en œuvre de ce livre blanc qui permettra la rationalisation des dépenses. Selon son représentant à cet atelier, Gérard LALEYE, le but est d'accompagner les représentants des Etats dans ce processus à : « travail-

ler à ce qu'on ait une orientation au niveau régional, ce qu'on appelle la directive sur le transfert de 20% des recettes des Etats aux collectivités, pour qu'elles disposent de ressources propres et suffisantes pour travailler et délivrer les services de base aux populations ».

A l'image des grandes métropoles, qui ont pu organiser des sommets sur le financement des politiques publiques, la ville de Tivaouane a pu relever le défi de

l'organisation de cet atelier grâce à l'engagement du gouvernement du Sénégal de construire des infrastructures aux normes internationales. Une manière aussi de rendre un vivant hommage à El Hadj Malick Diop, ancien Maire de Tivaouane qui a présidé aux destinées de la commission économique et financière du CCT de l'UEMOA pendant 12ans.

Adelaïde Hounye